



MOTOTOUR DES NATIONS FIM 2025

RÈGLEMENT COMPLÉMENTAIRE

Reg. 1

Le FIM Mototour des Nations 2024 est organisé par **Moto Touring Croatia** pour le compte de la **Hrvatski Motociklistički Savez (HMS)** et de la **Commission du tourisme et des loisirs (CTL)**. L'événement se tiendra du **09.09.2025** au **12.09.2025** selon le Code FIM, le règlement de la FIM, le présent Règlement Supplémentaire et le Code de l'Environnement de la FIM. Il aura lieu à **Sv. Martin na Muri, dans le comté de Međimurje, en Croatie**.

Lieu de l'évènement :

Nom:	Hôtel Terme Sveti Martin
Adresse:	Izvorska 3 40313 Sveti Martin na Muri Croatie (Hrvatska)
GPS:	46.49495, 16.33984
Google Maps :	https://maps.app.goo.gl/Fwycyr1XEW219C1h7

Reg. 1.1

L'organisation du Mototour des Nations 2024 a été déléguée à :

Nom:	Moto Touring Croatie
Adresse:	Vinobreška 20 10090 Zagreb Croatie (Hrvatska) Europe
Tél:	+38598620429
Messagerie électronique:	mototouring.croatia@gmail.com
Site Web:	www.fim-mototour2025.com



Reg. 1.2 Comité exécutif

- Président du jury CTL : **Nuno Tropa Leite** Licence # : 600016451
- Membre(s) du CTL : **Panagiotis Kalaitzis**, Licence # : 600016445
- Directeur du Mototour des Nations 2025 : **Petar Milić**, Licence # : 600050036
- Directrice adjointe : **Renata Suchy**, Permis # : 600050022

- Membres de l'équipe organisatrice :
 - **Stjepko Varga**, Permis # : 600016454
 - **Zvonko Jurić**, vainqueur du FIM Touring World Challenge en 2022.

La première réunion du Comité Exécutif aura lieu à l'**Hôtel Terme Sveti Martin** le **09.09.2025 à 17h00**. Les réunions ultérieures seront décidées par le Comité exécutif. Ces réunions ne sont **pas ouvertes aux participants**.

Reg. 2 Participation au Mototour des Nations

Le nombre de participants sera limité à **200**.

L'objectif des balades, le long des itinéraires choisis, sera d'assurer la sécurité des participants ainsi que la découverte des itinéraires pittoresques de la région.

Les participants seront divisés en groupes de 50 motos maximum, chaque groupe étant accompagné d'une escorte constituée d'un meneur et d'au moins deux « commissaires », voyageant à une vitesse de « balade » constante, avec des arrêts programmés. Les principaux carrefours seront sécurisés et les routes empruntées seront goudronnées et adaptées à la moto par tous les temps.

La distance totale parcourue pendant l'événement sera d'environ **300 km**.

Pendant les visites, des déjeuners légers (collations, fruits, jus de fruits, eau) seront fournis. Les participants doivent s'abstenir de consommer de l'alcool pendant les visites.

Reg. 3 Entrées

Les documents pertinents :

- Formulaire d'inscription
- Règlements complémentaires
- Programme et toutes les autres informations

sont publiés sur le site Web de l'événement, tel que mentionné à l' **article 1.1 du Règlement**, et sont également envoyées aux FMN par courriel par la CTL.



Les participations doivent être envoyées au plus tard **le 02.06.2025**, accompagnées du paiement du montant total et des formulaires d'inscription à l'adresse e-mail qui se trouve sur le site Web mentionné dans le **règlement 1.1**.

Pour les participants affiliés à leurs Fédérations Nationales (FMN)

- Envoi du formulaire d'inscription et du paiement à votre FMN, pour vérification et validation.
- La FMN recueille, signe et vérifie les inscriptions, et transmet :
 - Les formulaires d'inscription (vérifiés) à l'organisateur
 - Le paiement correspondant à l'organisateur
- La FMN transmet également le fichier Excel récapitulatif complété disponible sur le site Web mentionné à l'**article 1.1 du Règlement**.
 - Les données incluses doivent être :
 - Les données des participants – Prénom et nom, adresse e-mail, FIM Advantage Card #, Moto-Club, FMN, Pays
 - La marque et le modèle de la moto et son année de fabrication
 - Les sommes versées pour l'inscription
 - La distance du Moto Club au lieu principal de l'événement
 - Les données du Délégué National – Prénom, Nom, adresse e-mail et carte FIM Advantage #.

Pour les participants **non** affiliés à leurs Fédérations Nationales (FMN)

- Les participations individuelles seront traitées à l'aide du formulaire d'inscription et des informations de paiement publiées sur le site Web – voir **Reg. 1.1**.

Reg. 4 Frais d'inscription

Les frais d'inscription sont fixés par la Fédération du participant. Celui-ci se compose des honoraires de l'organisateur de **350 €**, d'autres suppléments, ainsi que des éventuels frais administratifs qui pourraient être ajoutés par le FMN du participant. Le montant est fixé en euros.

Le supplément pour une chambre individuelle est de **135 €** par personne

Nous proposons également une **journée supplémentaire** facultative (8.9.2025.) pour un supplément de **90 € (135 € en chambre individuelle) par personne et par jour**

Les enfants âgés de 6 à 12 ans paieront 50% des frais de participation des adultes.

Les enfants de moins de 6 ans seront admis gratuitement.



Les titulaires de la carte FIM Advantage (<https://fim-advantage.com/>) peuvent bénéficier d'une réduction de **20 €** par titulaire de la carte. Pour bénéficier de la réduction, la carte FIM Advantage doit être valide pour les dates du FIM Mototour des Nations, et le numéro de la carte FIM Advantage pour chaque propriétaire doit être saisi dans le formulaire d'inscription.

Les frais d'inscription, ainsi que les éventuels frais d'hôtel supplémentaires ou autres frais, seront payés intégralement (100%) par les FMN des participants, ou directement pour les participants individuels, avant le **02.06.2025** sur le compte suivant :

Titulaire du compte	Moto Touring Croatie
Adresse du titulaire du compte	Vinobreška 20 10090 Zagreb Croatie (Hrvatska) Europe
Nom de la banque	Raiffeisenbank Austria d.d.
Adresse de la banque	Magazinska cesta 69, 10000 Zagreb, Croatie
BIC/SWIFT	RZBHR2XXXX
N° de compte/IBAN	HR9624840081135384494

Tous les paiements seront effectués en Euros (€). **Les frais de transfert sont à la charge de l'expéditeur, SHA (mutualisé) pour les pays de l'UE.**

Les participations **peuvent** être acceptées après cette date à **la discrétion de l'Organisateur** – la disponibilité de place doit être vérifiée auprès de l'Organisateur avant d'effectuer les paiements.

- Si l'Organisateur décide d'accepter les inscriptions après la date de clôture des inscriptions, un supplément pouvant aller jusqu'à 25 % des frais d'inscription **peut être** imposé.
- Si l'organisateur accepte des inscriptions effectuées sur le lieu de la réunion, un supplément de 25 % **sera** imposé.

Reg.5 Date limite d'inscription

La date limite pour les inscriptions est le **02.06.2025**.



Reg.6 Cadeaux, souvenirs et services pour les participants

Chaque participant ayant payé les frais d'inscription recevra au moins les prestations suivantes :

- *Participation au FIM Mototour des Nations ;*
- Hébergement à l' **hôtel Terme Sveti Martin ******
 - 1er jour 09.09.2025 : dîner
 - 2ème jour 10.09.2025 : petit-déjeuner, déjeuner léger, dîner
 - 3ème jour 11.09.2025 : petit-déjeuner, déjeuner léger, dîner
 - 4ème jour 12.09.2025 : petit-déjeuner, check-out, au revoir
- Une bière (0,33l) ou un verre de vin (0,1l) ou une boisson non alcoolisée (0,25l/0,33l) par personne seront disponibles lors des dîners.
- Utilisation gratuite de la piscine (les autres services du spa ne sont pas inclus mais peuvent être achetés à l'hôtel)
- Parking gratuit devant l'hôtel
- Souvenir de la rencontre ; autocollant;
- Une médaille, une plaque ou une épinglette souvenir ;
- D'autres souvenirs laissés au choix de l'Organisateur, mais faciles à transporter à moto.
- T-shirt

Chaque participant ayant payé le supplément pour la **journée supplémentaire facultative (08.09.2025.)** recevra ce qui suit :

- Jour supplémentaire 08.09. : Séjour à l'hôtel, dîner (détente dans la piscine et le pub Potkova)
- 1er jour 10.09.2025.
 - 10:00 - 16:00 h Rallye avec itinéraire préparé et déjeuner. Les balades ne seront pas guidées, mais des bénévoles seront présents à chaque point de contrôle. Le déjeuner sera servi à l'un des points de contrôle.
 - 15:30 - 16:00 - Adhésion au programme régulier

REMARQUE IMPORTANTE : L'enregistrement à l'hôtel se fait à partir de 15h. Si vous arrivez plus tôt, vous pourrez utiliser la piscine, le bar et le restaurant de l'hôtel ainsi que le pub Potkova en attendant d'être enregistré.

Reg.7 Hébergement

L'hébergement est inclus dans le prix d'entrée (pour les prix, voir **Reg. 4**)



Reg.8 Centre administratif

Le Centre administratif sera ouvert :

- **08.09.2025. 14:00 – 19:00 h**
- **09.09.2025 12:00h - 20:00h**

dans le hall de l' **Hôtel Terme Sveti Martin** .

Reg.9 Prix et classements

Aucun prix et classement ne sera effectué par la FIM

Toutefois, les organisateurs peuvent présenter leurs prix et leur classement avec l'approbation préalable du président du jury CTL.

Reg.10 : Disqualifications

Sous la supervision du Comité exécutif, les participants peuvent être officiellement disqualifiés si nécessaire. La décision du Comité exécutif sera définitive à ce sujet.

Reg.11 Délégués nationaux

Chaque FMN participant a le droit de nommer un délégué titulaire d'une licence de steward tourisme FIM. La désignation doit être faite par écrit à l'organisateur au moins 30 jours avant l'événement.

Reg.12 Annulation d'un événement

L'organisateur peut annuler l'événement :

- Si, à la date de clôture, le nombre d'inscriptions est inférieur à 100.
- En cas de force majeure.

En cas d'annulation de l'événement, les participants qui ont transmis leurs formulaires d'inscription avant la date de clôture des inscriptions en seront informés **et le montant des fonds reçus sera reversé sur leurs comptes respectifs.**

REMARQUE : Le remboursement des frais sera réduit par les frais de virement bancaire (SHA pour l'UE).



Reg.13 Généralités

Annulation de l'inscription

En cas d'annulation d'une inscription individuelle, celle-ci sera effectuée par FMN du participant ou par un participant individuel (si le participant s'est inscrit directement) et sera envoyée à l'Organisateur par e-mail comme indiqué au **Règlement 1.1**.

- Si l'annulation est reçue avant le **30.06.2025** au plus tard : **90%** des frais d'inscription seront remboursés
- Si l'annulation est reçue entre le **01.07.2025** et le **31.07.2025** : **50%** des frais d'inscription seront remboursés.
- Si l'annulation est reçue après le **31.07.2025** : aucun remboursement ne sera possible.

REMARQUE : Le remboursement des frais sera réduit par les frais de virement bancaire (SHA pour l'UE)

Règlements complémentaires

La version anglaise de ce document est toujours déterminante.

Reg.14 Responsabilité des participants (Responsabilité des autorités, des organisateurs et des participants)

Conformément aux CTG (art. 11) et 19 (Rassemblements touristiques de catégorie A), tous les participants doivent être en possession d'un permis de conduire valide et des assurances accidents et responsabilité civile appropriées valables pour les pays qu'ils traverseront. En outre, les participants s'engagent à indemniser et à exonérer la FIM, la FMNR, les organisateurs et les officiels, ainsi que leurs employés, dirigeants et agents, de toute responsabilité à l'égard d'un tiers pour toute perte, dommage ou blessure, dont ils sont conjointement et solidairement responsables.

Les instructions de la police et des « commissaires » sur les visites guidées doivent être suivies.

Règlement 15 : Comportement des conducteurs et protection de l'environnement

Les motocyclistes sont tenus de tenir compte des autres usagers de la route (CTG Art.3).

Article 1.2 du Code de l'environnement – Comportement du conducteur :

a) Les motocyclistes doivent développer des habitudes de conduite pour assurer une intégration complète avec les autres usagers de la route.



- b)** Roulez prudemment et évitez la conduite agressive et compétitive.
- c)** Économisez de l'essence et réduisez la pollution en évitant de faire inutilement tourner les moteurs au ralenti.
- d)** Roulez avec courtoisie et limitez les nuisances sonores en n'utilisant votre klaxon qu'en cas d'urgence.
- e)** Nuisance sonore : utilisez un système d'échappement standard ou silencieux et maintenez les systèmes audio à un niveau bas.
- f)** N'utilisez que les itinéraires ouverts aux motocyclistes.
- g)** Roulez comme un professionnel en roulant à un rythme calme et discret lorsque vous roulez en groupe.
- h)** Respecter la nature en ne circulant pas sur des sentiers qui risquent d'être endommagés au-delà de la capacité naturelle de restauration.
- i)** Protéger la faune et son habitat naturel en roulant intelligemment.
- j)** Assurez-vous que votre huile usagée, vos pneus, vos batteries et autres articles recyclables sont correctement recyclés.
- k)** Encourager une utilisation rationnelle du carburant et l'économie d'espace en utilisant des motocyclettes au lieu de conduire des automobiles.
- l)** N'oubliez pas que nos villes et nos routes ne sont pas des circuits.